



Newsletter du 15 janvier 2026

Entrée en vigueur d'un accord prometteur pour les prestataires de services financiers suisses et britanniques. Fin de la procédure de consultation pour la Lex UBS. L'argent liquide s'invite dans les urnes. Les banques suisses anticipent un recul des résultats opérationnels en 2026. Une équipe renouvelée pour vous accompagner au fil de l'actualité !

Le Berne Financial Services Agreement (BFSA) est entré en vigueur au 1^{er} janvier de cette année. Cet accord doit permettre l'accès réciproque aux marchés aux prestataires de services financiers suisses et britanniques. Sa mise en œuvre nécessitera une étroite coopération entre les autorités de surveillance des deux Etats. La FINMA, à l'instar de son homologue britannique, a publié un [guide pratique](#) à destination des prestataires de services concernés. L'ASB et l'AMAS saluent l'entrée en vigueur du BFSA qui représente une solution pragmatique à la problématique de l'accès aux marchés

- [allnews.ch](https://www.allnews.ch)

étrangers. Elles accompagneront la mise en œuvre de l'accord et resteront en contact avec l'administration fédérale pour partager les enseignements pratiques et proposer les ajustements nécessaires. L'ABPS suivra de près la mise en œuvre de cet accord qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'accès international au marché. En cas de succès, le BFSA pourrait servir de modèle et donner une impulsion à la conclusion d'accords similaires avec d'autres États, renforçant ainsi l'accès international des prestataires de services financiers suisses, une priorité pour la place financière.

- [finews.ch](https://www.finews.ch)

La procédure de consultation relative à la Lex UBS, soit l'obligation pour les banques d'importance systémique de couvrir leurs participations étrangères au moyen de fonds propres de la banque mère, s'est achevée. La plupart des acteurs de la place financière suisse s'accorde sur le fait qu'un durcissement de la réglementation à cet égard aurait des effets indirects négatifs pour l'économie suisse. Dans sa [prise de position](#), l'ABPS soutient l'objectif de renforcer la stabilité des banques d'importance systémique mais plaide pour une

réglementation ciblée et proportionnée. En effet, elle considère que les modifications proposées concernant la couverture des participations étrangères par les fonds propres de la maison mère, sont disproportionnées et non coordonnées au niveau international. Or, maintenir la compétitivité des grandes banques suisses demeure essentiel pour l'économie nationale, l'accès aux marchés internationaux et la solidité des infrastructures financières. L'ABPS appelle donc de ses vœux la renonciation des



modifications proposées. Plus largement, elle rappelle que le dispositif « too big to fail »

- [Le Temps](#) / [allnews.ch](#)

Le 8 mars prochain, nous serons amenés à nous prononcer sur l'initiative populaire « l'argent liquide, c'est la liberté » ainsi que le contre-projet direct élaboré par le Conseil fédéral. L'initiative vise à garantir le maintien de l'argent liquide en Suisse, en inscrivant dans la Constitution la disponibilité de l'argent liquide et la désignation du franc comme monnaie suisse. Si le Conseil fédéral et le Parlement soutiennent les objectifs

- [Le Temps](#) / [RTS](#) / [allnews.ch](#)

Chaque année, le cabinet d'audit et de conseil EY publie son baromètre bancaire, une enquête qui dresse un état des lieux des perspectives et des défis du secteur bancaire suisse et liechtensteinois. Ce dernier anticipe une année 2026 plus difficile après la forte baisse des taux d'intérêt en 2025, avec près de la moitié des banques

- [Agefi](#) / [allnews.ch](#)

Comme annoncé en fin d'année passée, la nouvelle année s'ouvre sur une équipe renouvelée pour vous accompagner à travers les méandres de 2026. Le Secrétariat de l'ABPS a ainsi été remanié : Jan Bumann en prend la direction, secondé par Anne-Lise Chavallaz, tandis que Sarah Ryter en assure la gestion administrative. Le nouveau

- [Agefi](#) / [allnews.ch](#)

doit viser exclusivement les banques d'importance systémique.

- [NZZ](#) / [finews.ch](#) / [tippinpoint.ch](#) / [fuw.ch](#)

visés, ils estiment que les termes employés sont de nature à créer des incertitudes quant à l'interprétation du texte. Les partisans de l'initiative jugent toutefois le contre-projet trop vague, notamment sur la définition d'« argent liquide » et sur la garantie d'un accès effectif de la population aux billets et aux pièces qu'ils souhaitent voir relever de la Confédération et non plus de la BNS.

- [SRF](#) / [Tagesanzeiger](#)

sondées prévoyant une diminution de leurs résultats opérationnels malgré des marges qui restent encore élevées. Les établissements pointent en particulier la hausse des coûts d'exploitation comme principal frein. Par ailleurs, l'intégration de l'intelligence artificielle progresse rapidement au sein des établissements sondés.

- [finews.ch](#) / [swissinfo.ch](#)

directeur reprend par ailleurs la chronique dans *allnews.ch* précédemment tenue par Jan Langlo, ancien directeur de l'ABPS. Cette première [chronique](#) a été l'occasion d'un vibrant plaidoyer contre l'initiative populaire visant à plafonner la population suisse à 10 millions.

- [finews.ch](#) / [cash.ch](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 7 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.